

Palluau Infos

N°12

OCTOBRE 2017



Le mot du Maire

Mes chers concitoyens,

J'espère que vous avez pu profiter de cette trêve estivale.

En ce qui concerne votre municipalité, la trêve estivale s'est traduite par un regain d'activité pour vous préparer une rentrée qui s'appuie sur 3 mots : embellissement, sécurité et confort.

Embellissement : je salue l'initiative de nos jeunes qui ont réalisé de beaux graffs : sous le préau du centre de loisirs et au boulodrome couvert.

La sécurité des piétons, des véhicules et des bus scolaires a été renforcée tout en augmentant la fluidité du trafic par un aménagement du parking de la Caserne (conforme au Code de la Route).

Pour le confort, nous avons réhabilité les deux modulaires de l'école publique intercommunale du Verger : 1 - réduire les dépenses énergétiques tout en offrant un confort accru, 2 - améliorer l'acoustique et la luminosité : fin des travaux prévue début novembre.

Malgré un ralentissement de la démographie, la commune a réussi à maintenir l'ouverture de toutes les classes des deux écoles primaires.

Je terminerai en abordant un sujet délicat : celui du retour ou non à la semaine de 4 jours pour les écoles publiques. Le gouvernement autorise les communes à choisir le type de semaine. Pour la rentrée prochaine 2018 - 2019, une réflexion va être menée et une décision sera prise avant le 1^{er} janvier 2018. Un sondage va être diligenté auprès des parents concernés en novembre. Un débat sera organisé au sein du conseil d'école. Je vous tiendrai informé lors de la présentation des vœux de la décision prise par mon conseil municipal et moi-même.

Bonne saison automnale.

Robert Bourasseau



Restauration de l'église Saint Gilles

Appel aux dons - 2^{ème} tranche des travaux

L'église Saint-Gilles a fait l'objet entre 2010 et 2014 d'une rénovation partielle consistant en la réfection des façades Nord et Est.



Pour achever la rénovation de l'édifice, la municipalité a décidé de poursuivre les travaux des façades Ouest et Sud.

Afin de mener à bien cette dernière phase, la commune a sollicité le soutien de la Fondation du Patrimoine pour l'organisation d'une souscription publique. Particuliers, entreprises et associations sont invités à participer à ce grand mouvement solidaire et populaire afin de recueillir le maximum de dons.

Ces dons, pouvant rester anonymes, déductibles des impôts, permettent à chacun de contribuer à la sauvegarde d'un monument important du patrimoine local.

L'objectif de la souscription est de recueillir 7 650 €.

Vous pouvez envoyer vos chèques à : **Fondation du Patrimoine**

110 rue de Frémur BP60412 - 49004 ANGERS cedex 1



Point sur les projets communaux

Aménagement de la cour de l'école publique « Le Verger »

Cet été, les agents de la commune et quelques parents d'élèves ont monté ce magnifique **mobilier de cour destiné aux maternelles**.

Cette acquisition, demandée depuis le début du mandat par les enseignants et l'association des parents d'élèves, a pu se faire avec la participation financière de cette dernière. Comme vous pouvez le constater sur la photo, ce mobilier repose sur un tapis de sol alvéolé en caoutchouc pour amortir les chocs en cas de chute.

Ce projet est la première étape d'un processus d'acquisition et de réalisation pour compléter les jeux de cour.



Nouvel espace santé « Les Orchidées »

L'espace santé « Les Orchidées » situé 6 rue du Moulin du Terrier s'agrandit.



Des travaux dans l'ex-Poste ont été diligentés cet été. De nouveaux services vont compléter l'espace santé autour du **médecin généraliste**, de la **psychologue-réflexologue**, de l'**ostéopathe** et du **kinésithérapeute** et du **centre de soins**.

Très prochainement, vous retrouverez :

- ◆ les **ambulances-taxis** *Palluau Ambulances*
- ◆ une **diététicienne-nutritionniste** *Clarisse THEBAULT*

Nous espérons que d'autres professionnels viendront compléter l'offre médicale et paramédicale.

En bref et à retenir



INSCRIPTION LISTE ELECTORALE

Pour vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre (pour commencer à voter à Palluau dès 2018), il faut vous munir d'une carte d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile.

L'inscription peut s'effectuer soit en mairie soit sur internet : www.service-public.fr.

RECENSEMENT CITOYEN DES JEUNES

Dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Justificatifs nécessaires au recensement : livret de famille et carte d'identité.

Cette démarche facilite votre inscription sur les listes électorales et déclenche la convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC).

ACTIVITÉS JEUNESSE

La communauté de communes Vie et Boulogne gère et propose des activités aux jeunes de 10 à 17 ans.

Contact : Elodie Soulis et Pierre Choblet - 07 89 71 36 40

JEUNES.GOUV.FR



Que fait l'Etat pour les jeunes ?

Services en ligne, BAFA-BAFD, offres de formations, service civique,... : toutes les réponses à vos questions sont sur jeunes.gouv.fr

Bibliothèque George Sand Rentrée Littéraire Coup de cœur des bénévoles

LE GANG DES REVES

Luca Di Fulvio

Tout commence en Italie au début des années 1900. Cetta Luminita, jeune fille de 15 ans est violée par le patron d'une exploitation agricole.

De ce viol, naît un petit garçon qu'elle veut absolument garder.

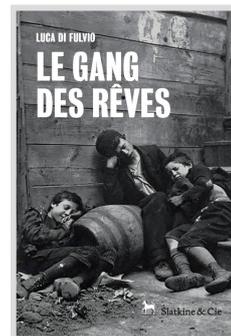
Elle fuit son pays pour les Etats-Unis : New-York, le rêve du "tout est possible".

Son fils grandit au contact de la rue, au milieu des gangs, de la violence et de la pauvreté.

Il y a beaucoup de personnages mais tous ont leur place pour faire de ce roman, un roman magistral !!! Sans oublier l'amour qui résiste à toutes les épreuves.

C'est un combat de tous les jours pour se faire une place, sa Place.

Dès les premières pages de ce roman, on est happé et transporté dans un monde dur, sans concession et on ne peut plus le lâcher.



Agenda

octobre 2017

- 26 octobre** **Conseil Municipal**
20h - Mairie
- 28 octobre** **Dîner Dansant**
organisé par le Comité des Fêtes
espace de la Gâchère
- 29 octobre** **Cyclo-Cross**
à partir de 13h - Plan d'eau

novembre 2017

- 18 novembre** **Vide-jouet**
de 9H à 14h
espace de la Gâchère
- 23 novembre** **Conseil Municipal**
20h - Mairie

décembre 2017

- 10 décembre** **Marché de Noël**
10h - 18h - place de Clérembault
- 14 décembre** **Conseil Municipal**
20h - Mairie

1^{er} janvier 2018

BONNE ANNÉE